

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Ancien Code	PEIM2B35PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2350		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Lucrezia DI LEO</b> (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Clémence PIRET</b> (clemence.piret@helha.be) HELHa Gosselies <b>Dominique ROSAR</b> (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Céline DEPRez</b> (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.2 Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
  - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les**

## **institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
  - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

### **Acquis d'apprentissage visés**

C1.1, 1.2., 1.3. Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimiques, regard...).

C2.1, 2.2., 2.5. Dans le cadre du stage, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation). Il sera également capable d'agir en conformité avec les textes légaux (Décrets, Circulaires, Projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (le Programme en vigueur, les Socles de compétences, les manuels...).

C3.2., 3.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...).

C4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche, de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence et qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques...). L'étudiant sera également capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

C5.1., 5.2., 5.3, 5.4. L'étudiant sera capable d'intégrer et mettre en œuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.

C6.1., 6.2., 6.3., 6.4. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer les apprentissages (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques et les transférer) créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité d'apprentissage en mobilisant l'ensemble des savoirs appris.

C7.1., 7.3. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves...).

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : PEIM1B01PP

Corequis pour cette UE : PEIM2B34PP

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B35PPA Stages pédagogiques

120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B35PPA Stages pédagogiques

120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Ancien Code	22_PEIM2B35PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB2351		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Céline DEPREZ</b> ( <a href="mailto:celine.deprez@helha.be">celine.deprez@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Appréhender les composantes de la vie professionnelle
- Observer, expérimenter et analyser des démarches pédagogiques, apporter les ajustements nécessaires
- Développer une attitude de praticien réflexif

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du titulaire de classe. 4 semaines de stages seront ainsi organisées à des moments différents de l'année et dans 2 niveaux d'âges distincts déterminés par les maîtres-assistants. Ces 2 stages se déroulent de préférence dans des écoles différentes.

### Démarches d'apprentissage

Les activités sont préparées et réfléchies avec les maîtres-assistants, sous la responsabilité de chaque étudiant. L'accompagnement de stage est assuré par les maîtres assistants de la Haute Ecole et par les maîtres de stage. L'étudiant s'autoévalue quotidiennement via un carnet de bord, afin de progresser. Après chaque stage, un entretien d'évaluation formative permet de faire le bilan et d'envisager les objectifs à poursuivre pour le stage suivant.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Quelques jours de préparation sont organisés durant la semaine qui précède le stage. Durant cette période, les étudiants sont invités, de leur propre initiative, à prendre conseil auprès des professeurs pour la préparation de leurs activités.

### Sources et références

## Supports en ligne

Néant

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La présence aux cours disciplinaires en lien avec le stage conditionne la réussite de celui-ci.

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

La réussite du stage est conditionnée par une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale.

Les classes de dépaysement (classes vertes ou autres séjour du même type) ne sont pas considérées comme activités d'enseignement et ne peuvent donc remplacer les stages.

La note est fixée sur base du document "Attribution de la cote de stage" posté sur connected

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).